

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 30/10/2025

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de communes aux heures habituelles d'ouverture et sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.val-de-sarthe.fr/publications/>

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 octobre, à 20 H 30, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Emmanuel FRANCO, à Malicorne sur Sarthe.

Nombre de conseillers		
En exercice : 46	Présents : 30	Votants : 38

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes BOURNEUF COURTABESSIS, DELAHAYE, GARNIER, HARDOUIN, MOUSSAY, QUEANT, ROGER, ROTON VIVIER, SIMON, SCHMITT, TAUREAU.

MM. AVIGNON, BERGUES, BOISARD, CORBIN, FABUREL, FONTAINEAU, GARNIER, GEORGET, JARROSSAY, LECERF, LEPROUX, MAZERAT, PANETIER, PAVARD, PIERRIEAU, RICHARD, TELLIER, VIOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

MM. BOURMAULT, HEULIN.

ABSENTS : Mme ALINE, CORBIN, MM. D'AILLIERES, COYEAUD, DESPRES, LERUEZ.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme COUET donne pouvoir à M. LECERF, Mme EL IRARI à M. VIOT, Mme FERRAND à M. MAZERAT, Mme MENAGE à M. RICHARD, Mme POIDVIN FOURNELLE à M. FABUREL, Mme RIOLE à Mme MOUSSAY, M. BRETON à Mme ROTON VIVIER, M. CHALUMEAU à M. FONTAINEAU.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mme LEFEUVRE Florence, Directrice Générale des Services, Mme LOYANT Laëtitia, Directrice Générale des Services et Mme LANCIEN Delphine, Assistante administrative.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

La liste des délibérations est la suivante :

Délibération n°	Objet	Vote
20251030F1	Désigner un ou une Secrétaire de séance	Délibération adoptée à l'unanimité
20251030AF2	Approuver le procès-verbal de la séance du Conseil de communauté en date du 18 septembre 2025	Délibération adoptée à l'unanimité
20251030AF3	Désigner un membre à la commission Tourisme / Culture / Enseignement / Sport	Délibération adoptée à l'unanimité
20251030FB4	Accepter la modification de l'autorisation de programme et crédits de paiement pour le renouvellement des réseaux d'assainissement collectif rue Principale à Parigné le Pôlin	Délibération adoptée à l'unanimité
20251030FB5	Accepter la modification de l'autorisation de programme et crédits de paiement pour le renouvellement des réseaux d'eau potable rue Principale à Parigné le Pôlin	Délibération adoptée à l'unanimité
20251030RHC06	Supprimer le poste de chargé de communication créé par délibération n°DE421_04_05_21 et modifié par délibération n°DE412_05_09_22	Délibération adoptée à l'unanimité

	Créer le poste de Chargée de communication événementiel - Adjoint au responsable communication Déclarer la vacance de ce poste	
20251030H7	Statuer sur la poursuite de l'accompagnement des ménages très modestes et modestes sur le thématiques énergie, adaptation, habitat dégradé et sur le nombre de dossiers à accompagner ainsi que les taux et plafonds des aides allouées Confier à SAHRA l'accompagnement des ménages très modestes et modestes sur la thématique énergie Valider le lancement d'une consultation pour l'accompagnement des ménages sur les thématiques adaptation et habitat dégradé Autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à intervenir pour modifier les objectifs prévus dans la convention PACTE avec le Département et l'Anah	Délibération adoptée à l'unanimité
20251030DM8	Accepter un protocole d'accord avec un usager de la déchetterie de Roëzé sur Sarthe pour le règlement d'un sinistre Autoriser Monsieur le Président à signer ce protocole d'accord	Délibération adoptée par 38 voix pour et 2 contre
20251030CE9	Valider l'avenant n°5 de la Délégation de Service Public d'adduction d'eau potable pour les Communes de Cérans-Foulletourte / Parigné le Pôlin et Oizé Autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant	Délibération adoptée à l'unanimité
20251030EC10	Valider la convention de partenariat avec Initiative Sarthe accompagnant les porteurs de projets à la création, à la reprise ou au développement de TPE ou PME Autoriser Monsieur le Président à signer cette convention	Délibération adoptée à l'unanimité

La Suze sur Sarthe, le 30/10/2025,

La Secrétaire de séance



Le Président

